

mal avisés de politiques et de dirigeants qui devraient avoir un peu plus de bon sens.

C'est par l'action et non par l'étude que l'on combat le mieux le racisme. On constate de plus en plus de désillusion devant la façon dont le gouvernement actuel s'attaque aux questions raciales et aux problèmes de discrimination raciale. Les exemples ne manquent pas.

Citons l'incapacité du gouvernement fédéral à mettre en oeuvre convenablement un programme d'équité en matière d'emplois. Résultat: le rendement global du gouvernement fédéral sur le chapitre de l'emploi de représentants des minorités par rapport à celui des entreprises privées qu'il est censé réglementer. Ce qu'il fait d'ailleurs au moyen de lois, ne soutient même pas la comparaison.

Alors que 6,4 p. 100 du bassin de main-d'oeuvre des sociétés réglementées par le gouvernement fédéral et que 5,7 p. 100 des employés de ces sociétés font partie de groupes minoritaires, seulement 2 p. 100 des employés du gouvernement fédéral sont des membres des minorités visibles.

Je voudrais citer deux exemples flagrants, l'un aux Affaires extérieures et l'autre aux Service correctionnel. Ce dernier est tout particulièrement intéressant parce que j'ai eu l'occasion de visiter, vendredi dernier, les pénitenciers de Kingston et de Joyceville ainsi que la prison des femmes à Kingston. Les témoignages que nous y avons recueillis révèlent que le traitement réservé aux détenus noirs et autochtones est un véritable scandale. La situation est tragique.

J'ai demandé s'il y avait des autochtones ou des noirs hauts placés dans l'administration des prisons. Si le nombre de gardiens autochtones ou noirs était élevé dans ces prisons. Remarquez qu'un pourcentage important d'autochtones et de personnes d'ascendance africaine finissent en prison dans les circonstances qu'ont révélées l'enquête Marshall et d'autres études, le racisme étant à la source même de leur représentation disproportionnée dans ces endroits. Ce qui est établi, c'est que le système judiciaire canadien est discriminatoire à l'égard des autochtones, des groupes minoritaires et des pauvres. Et pourtant, le dossier du Service correctionnel du Canada est l'un des pires en ce qui concerne l'emploi de membres des groupes minoritaires.

Quant à savoir si le Secrétariat d'État fait bien son travail, l'une des choses qui importent le plus, lorsqu'il

Initiatives ministérielles

s'agit de lutter contre le racisme, et non pas d'essayer de le comprendre, c'est d'habiliter les groupes minoritaires qui le veulent à modifier la situation à cet égard. Et pourtant, au lieu d'entamer de véritables consultations auprès des groupes minoritaires visés et de leurs leaders légitimes, le ministre du Multiculturalisme et le Secrétaire d'État s'efforcent de constituer leur propre réseau de conseillers progressistes conservateurs appartenant à des groupes minoritaires.

• (1640)

On serait vraiment résolu à lutter contre le racisme au sein du ministère du Secrétariat d'État puisqu'on insiste même pour ne pas parler de diversité raciale dans les documents que publie ce ministère. Je n'arrive pas à comprendre cela. Les gens ont de plus en plus l'impression qu'on hésite, sinon à s'engager, à adopter une façon structurée et cohérente d'aborder la question, non pas des racines, mais des conséquences du racisme.

Le projet de loi donnerait également à la Fondation canadienne des relations raciales les moyens de consulter l'industrie, le gouvernement ainsi que diverses autres institutions et organisations au sujet de façons de supprimer le racisme. Nous avons pourtant des ministères qui sont censés s'occuper de cette question. Or, l'inefficacité de notre Commission des droits de la personne est scandaleuse. Les rouages sont en place. Nous allons maintenant repartir à zéro pour voir si nous pouvons mieux comprendre le racisme.

Il est évident, je présume, que le gouvernement et d'autres éléments de notre société, dont les gouvernements provinciaux, n'ont pas réussi à bien comprendre le racisme. Sinon, après 50 ans, nous ne constaterions pas que la lutte contre le racisme et la discrimination raciale a diminué d'intensité et que nous devons presque repartir à zéro.

Tant qu'à tout recommencer, nous devrions le faire correctement. Je ne m'oppose pas au projet de loi puisqu'il est acceptable en principe. Je suis toutefois très déçu que nous ayons à nous arrêter pour étudier la question, puisque nous devrions avoir réalisé beaucoup plus de progrès jusqu'à maintenant. Les circonstances changent. Cette nouvelle fondation permettra peut-être au gouvernement de comprendre comment il a lui-même contribué à la situation qui règne au Canada, car il existe un lien entre le racisme et la conception d'une société juste